ACADÉMIE INTERNATIONALE CHARLES-LEMOYNE

CAMPUS : LONGUEUIL-SAINT-LAMBERT

FRAIS GÉNÉRAUX 2025-2026 - PRIMAIRE

Ouverture de dossier : Au moment de l'inscription en ligne, vous verserez une somme de 50 $ pour les frais d'ouverture de dossier.

FRAIS GÉNÉRAUX - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DROITS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ	FRAIS ANNUEL
Droits d'inscription (non remboursables)	**200 $**
Droits de scolarité	**8 935 $**
FRAIS AFFÉRENTS (non remboursables)	**470 $**
Les différents frais afférents incluent, entre autres, les cahiers d'activités (version imprimée ou numérique), les notes de cours, les droits d'auteur, le matériel scolaire (par exemple, le matériel éducatif et le matériel artistique), les photocopies, les frais Pluriportail, l'agenda ainsi que la carte d'identité.	
FRAIS POUR SERVICES ÉDUCATIFS	
- Programme primaire du Baccalauréat International (IB)	**550 $**
FRAIS ACCESSOIRES OBLIGATOIRES	
- Services accessoires de base	**450 $**
- Frais de surveillance et collations	**3 150 $**
- Entretien et l'amélioration des installations	**200 $**
- Développement durable	**25 $**
FRAIS ACCESSOIERS FACULTATIFS	
Bloc **AM** (7 h à 7 h 45)	**540 $**
Bloc **PM** (15 h 45 à 17 h)	**900 $**
Bloc **PM+** (15 h 45 à 18 h)	**1 530 $**
Service de garde après 18 h	**15 $ / 15 min**
Garde occasionnelle	**15 $ / jour**
Dépassement de bloc	**15 $ / 15 min**
Journée pédagogique, incluant la sortie ou l'activité prévue à l'Académie, le repas et 2 collations	**50 $ à 80 $**
Frais pour services accessoires facultatifs *Les frais accessoires facultatifs ne sont pas couverts par ce Contrat des services éducatifs, sauf les frais indiqués ci-dessous. Ces frais accessoires seront ajoutés à votre état de compte à compter de novembre selon les besoins de l'élève.*	
Plan d'intervention : gestion des mesures d'adaptation, avec prêt de matériel informatique ou applications informatiques spécialisées	**320 $**
Activité parascolaire Voyage de courte ou de longue durée Équipe sportive des Dynamiques Participation à des compétitions sportives	**En lien avec les inscriptions durant l'année scolaire**
Contribution pour le Comité de parents	**20 $**
Don à la Fondation du Collège Charles-Lemoyne	**175 $**

Les prix sont sujets à changement sans préavis

PROGRAMME FAMILIAL – TOUTES LES INSTALLATIONS DU COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE

2e enfant d'un même tuteur de l'autorité parentale : réduction de 15 % des droits de scolarité

3e enfant et enfants subséquents d'un même tuteur de l'autorité parentale : réduction de 25 % des droits de scolarité

MODÉALITÉS DE PAIEMENT	Nombre de versements autorisés sans intérêts, payables le 1er de chaque mois		
	2 versements	6 versements	10 versements
	1er septembre et 1er février	1er septembre au 1er février	1er septembre au 1er juin
Paiements préautorisés	✓	✓	✓
Paiement internet	✓	NON	NON